

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2017)
Heft: 95

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

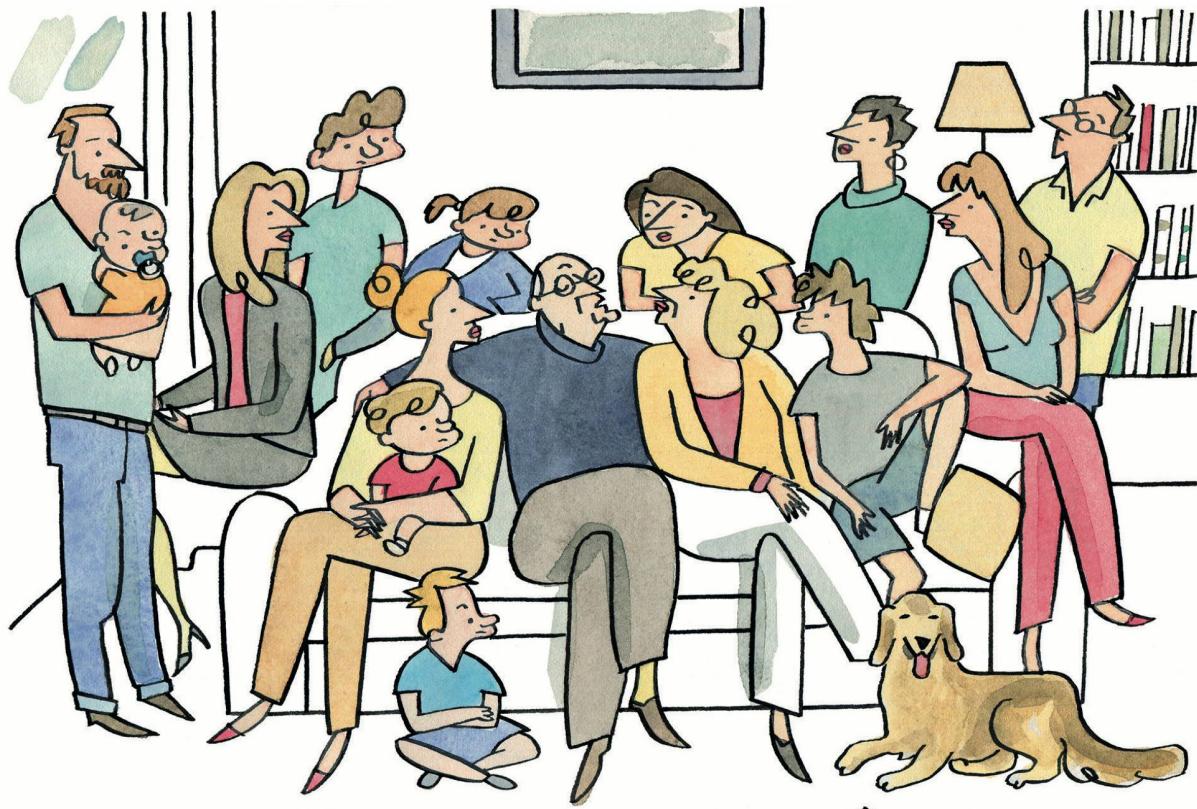
LA SUISSE EN BREF

Yihaaa ! Genève aura une police montée

Bon, ce n'est pas encore le Canada. Mais la cité du bout du lac va bel et bien se doter d'une petite police montée. Huit cavaliers, sur des chevaux qui seront loués à un haras. Et pas de panique, il ne s'agit pas d'une arme de dissuasion assurent les responsables, on ne verra pas d'agents sur quatre pattes au centre-ville ou au stade de Genève. Les policiers et leurs montures seront utilisés exclusivement dans des zones reculées peu accessibles.

Fin Saint-Maurice pleure ses militaires

Le 24 novembre, la caserne de Dailly fermera ses portes après 50 ans d'activité. Et les commerçants de Saint-Maurice, en contrebas, pleurent le départ des recrues. Chaque mercredi, ils étaient en effet une centaine à venir se sustenter en plaine. Le départ des conscrits dans la région est considéré comme une catastrophe pour des restaurateurs qui sont déjà à la peine, en semaine. Pour combler ce manque à gagner, l'Office du tourisme a mis sur pied de nombreuses activités.

Le dessin de Micaël

-MES CHERS, SACHEZ QUE VOUS N'ÊTES QUE LA CONSÉQUENCE DE MA CRÉATION PERSONNELLE

Décès Robert Ducret n'est plus

C'est à l'âge de 90 ans que l'ancien conseiller d'Etat genevois Robert Ducret s'est éteint. Grand ami politique du conseiller fédéral vaudois Jean-Pascal Delamuraz, le radical était reconnu comme un spécialiste des finances publiques. Durant douze ans, il a ainsi œuvré en tant que grand argentier au bout du lac où il a fait voter plusieurs lois sociales (accès à la propriété dans les HLM, par exemple). Il avait aussi siégé au Conseil des Etats, de 1983 jusqu'en 1991, où il a présidé la Commission des finances.

Audition Remboursement pour les deux oreilles

Les retraités à l'AVS pourront désormais se faire rembourser un appareil auditif pour les deux oreilles, comme ceux qui touchent l'AI. Avec une limite tout de même. La prise en charge des retraités sera en effet limitée à 75% du forfait de l'AI. A l'heure actuelle, l'AVS verse un forfait de 630 francs au maximum, et ce pour une seule oreille, tandis que l'AI octroie 1650 francs pour les deux oreilles.